Le Trait d'Union

Plaimpied-Givaudins

Votre périodique d'informations communales
n° 100 – janvier 2023

Pour cette nouvelle année, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets. Pour célébrer ensemble 2023, j'ai le grand plaisir de vous inviter à participer à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 27 janvier prochain à 18 h 30 à la salle polyvalente.

Pour terminer l'année 2022, les décorations et les illuminations de Noël ont donné un air de fête à notre village. Je remercie très chaleureusement tous les membres du comité d'embellissement qui ont conçu, réalisé et installé avec l'aide des personnels des services techniques ce si beau décor. Je remercie également les commerçants et particuliers qui contribuent à cet effort d'embellissement au moment des fêtes.

Pour cette centième édition du Trait d'Union, l'équipe de rédaction, sous la houlette de Denis Lambert, maire-adjoint, vous propose une nouvelle présentation qui j'espère vous plaira. Pour autant, nous souhaitons conserver l'esprit de ce périodique qui est de communiquer régulièrement et simplement sur la vie de notre commune.

Sur notre territoire communal de plus de 4000 hectares, l'agriculture est encore bien présente et une douzaine d'agriculteurs exercent cette belle profession. Je suis très attaché à l'histoire et aux traditions de notre village. La fête de la Saint-Blaise, organisée le samedi 25 février prochain par le comité des fêtes, met à l'honneur les agriculteurs et au-delà associe tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la terre, de la ruralité et de notre village. C'est avec grand plaisir que j'ai accepté d'être le nouveau bâtonnier et ainsi succéder à Laurent Bessemoulin, bâtonnier depuis 2020, les éditions de 2021 et 2022 n'ayant pas pu avoir lieu en raison du Covid. Je vous invite tous à participer à cette manifestation. Ce sera l'occasion pour beaucoup d'entre vous de découvrir cette belle tradition qui remonte à 1927.

Votre maire, Patrick Barnier

100

Voici le numéro 100 de notre publication municipale et nous sommes très heureux de constater l'intérêt que vous portez à ce support de communication qui a su rester simple.

Le numéro 1 a été édité en avril 2010, et depuis cette date, ce sont entre sept et neuf éditions du Trait d'Union qui sont effectuées chaque année.

Nous remercions particulièrement David Sarrazin et Corinne Bougrat qui ont successivement œuvré à la rédaction entre 2010 et 2020.

Merci également aux associations ainsi qu'aux commerçants qui nous documentent au sujet de leurs événements.

Ainsi chacun dispose d'une information locale riche.

Nous vous rappelons que le Trait d'Union est distribué mais aussi disponible sur le site internet de la commune.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour les 100 prochains numéros !☺

L'équipe de rédaction du Trait d'Union vous souhaite une excellente année !

Mentions légales : Mairie de Plaimpied-Givaudins - 1, rue Saint-Martin - 18340 Plaimpied-Givaudins
Directeur de publication : Patrick Barnier - Rédaction : D. Lambert, M.-A. Landré, Y. Kucej, F. Bacquet, J. Prinet, les associations et annonceurs

Éclairage public

En conséquence du contexte énergétique actuel, la durée de l'éclairage public a été réduite.
Désormais l'éclairage est interrompu entre 22h et 6h45 (précédemment 23h-6h). Seul l'hyper centre bourg restera éclairé jusqu'à 23h30.
Pour des raisons techniques, quelques lampadaires route de Sennecay ne peuvent pas être reprogrammés et resteront provisoirement allumés durant la nuit.

Accueil en mairie

L'équipe administrative évolue : Marine Gerbe (à droite) vient de quitter son poste pour rejoindre la mairie de Saint-Florent-sur-Cher, et Françoise Lemoy (à gauche) a été recruéée début décembre.
Nous leurs adressons tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans leurs toutes nouvelles fonctions.
Un grand merci à Marine qui a travaillé plus de six ans pour notre mairie avec efficacité et toujours bonne humeur.

Décorations de Noël

Mercredi 7 décembre, les membres bénévoles, les élus du comité embellissement, et les services techniques se sont attelés à installer des sapins et de multiples décorations de Noël sur la commune. Les décorations sont créées par les petites mains des bénévoles du comité. Merci à toutes et tous pour leurs idées et leur implication.
Cette année, le thème retenu était « multicolore ».
Si vous aussi souhaitez participer, venez rejoindre nos dynamiques bénévoles.
Inscription en mairie au 02 48 50 88 60.

Bibliothèque

Quatre enfants accompagnés de leurs parents ont poussé la porte de la bibliothèque samedi 17 décembre.
Ils ont écouté des histoires de Noël racontées par Isabelle, Martine et Nicole.
Parmi les albums présentés : *La robe de Noël, Palmier de Noël, Joyeux Noël Mog, Le Pull de Noël, Le Père Noël est tombé dedans, et la surprise de Noël ?*
Deux enfants ont pris la parole et nous ont raconté deux histoires : *Coco Noël et Maman Ours.*
Un moment fort dans la bibliothèque ! C'est la première fois que les invités ont écouté lire des enfants. Un instant présent à souligner !
Les enfants ont savouré de petites douceurs avant de regagner la maison.

Jours d'ouverture de la bibliothèque :

- **Les mercredis : 18 janvier, 1er févier, 1er mars, 5 avril et 19 avril**
- **Les samedis : 7, 14 et 28 janvier, 4, 11 et 18 février, 4, 11, 18 et 25 mars, 1er, 15 et 29 avril.**

Repas des aînés

Les séniors de 71 ans et plus se sont retrouvés le dimanche 27 novembre à la salle polyvalente pour partager le traditionnel repas organisé par le CCAS.
Ils ont été accueillis par le maire, Patrick Barnier entouré de membres du CCAS et d'élus.
L'évènement rassemblait 36 personnes ravies de se retrouver autour d'une belle table pour savourer le très bon repas préparé par notre boucher-traiteur « La Passion d'Antan ». Les palais étaient satisfaits du menu agrémenté de bons vins.
Les séniors ont passé cette journée avec le plaisir d'être ensemble dans la joie et l'amitié.

Colis gourmands

C'est une tradition à Plaimpied-Givaudins : pour les fêtes de fin d'année, les séniors de 71 ans et plus qui n'ont pas choisi de participer au repas peuvent recevoir un panier gourmand offert par le CCAS.
C'est ainsi que le 7 décembre, à la salle des fêtes, une trentaine d'invités s'est retrouvée pour partager un moment de convivialité.
Autour des tables bien décorées, ils ont dégusté les gâteaux préparés par les membres du CCAS sans oublier café, vin pétillant, infusions et jus de fruits.
Après avoir bien discuté, chacun s'en est allé dans sa chaumière avec son panier gourmand sous le bras, panier préparé par la Petite Fermière.
Les personnes n'ayant pu se rendre au goûter ont récupéré leur panier en mairie et pour celles étant à mobilité réduite, les paniers ont été distribués par les membres du CCAS.

Une fin d'année très active pour le CCAS !

Ateliers équilibres

Avec l'aide du Conseil départemental, le CCAS a proposé un atelier « Équilibre et prévention des chutes » animé par deux psychomotriciennes Nathalie et Frédérique.
Quinze personnes de plus de 65 ans préoccupées par leur autonomie et le bien vieillir se sont retrouvées à la salle des fêtes les lundis de 10h à 11h45 d'octobre à fin décembre.

Ces ateliers ont permis d'apporter des conseils pour le maintien des compétences psychomotrices, le renforcement de l'équilibre, les mobilités articulaires et l'apprentissage du relevé du sol.
Climat de convivialité et plaisir partagé ont été les moteurs de cette belle initiative.

Cérémonie du 11 novembre

Après la messe, l'hommage a été rendu aux victimes et aux combattants du premier conflit mondial qui s'est achevé par la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.
Le cortège ouvert par les porte-drapeaux suivis par les enfants des écoles, les élus, les membres de l'Union Nationale des Combattants et Soldats de France, les sapeurs-pompiers, les militaires, et les nombreuses personnes, s'est rendu aux monuments aux morts.
La lecture du communiqué de l'Union Nationale des Anciens Combattants a été faite par Norbert Prinet, Président de la section et le message officiel a été lu par le maire Patrick Barnier.
Après le dépôt de gerbe, les enfants des écoles accompagnés de leurs enseignantes ont chanté la Marseillaise.
Succédant aux remerciements du maire à tous les participants, la population s'est ensuite dirigée vers la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre a eu lieu l'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
Le Maire, Patrick Barnier, le Président de la section des Anciens Combattants, Norbert Prinet, les porte-drapeaux, les représentants de cette section, ainsi que des élus ont participé à cette commémoration au monument aux morts où une gerbe a été déposée.

L'importance du devoir de mémoire

Le 11 novembre, à l'issue de ce moment de convivialité, le Président a remis des décorations :
- Mérite UNC argent à René Audousset, Patrick Barnier, Raoul Casimir, Jacques Fouquet, Jean-Denis Gillet, et Alain Richard,
- Croix du Djebel argent : Jean-Claude Godard et Daniel Ridon.

Gymnastique

Les adhérents de la gym ont arboré leurs plus beaux bonnets afin de fêter Noël !
Si vous souhaitez adhérer à notre association, cela est toujours possible. N'hésitez pas à vous renseigner, il y a jusqu'à 5 cours par semaine !

Céline Chavet gymplaimpied@gmail.com

TCPG

Le samedi 17 décembre 2022, 12 enfants du Tennis Club de Plaimpied-Givaudins se sont rassemblés au gymnase pour un après-midi sportif avant la trêve de Noël.
Trois équipes composées d'enfants inscrits à l'école de tennis et de leurs parents se sont affrontées en toute convivialité. Ainsi, « Les lutins givrés », « les champions de Noël » et « les balles enflammées » ont pu participer aux épreuves organisées par les éducateurs sous forme de mini-matchs de tennis, de concours de paniers et d'une course d'obstacles.
Un seul mot d'ordre, le PLAISIR !
L'après-midi s'est ensuite achevée autour d'un goûter festif durant lequel un présent a été offert à chaque enfant.
Un grand merci aux bénévoles, aux parents et aux enfants pour cet agréable moment !
Le Tennis Club de Plaimpied-Givaudins, les membres du bureau, les éducateurs, vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année.

PG Badminton : une saison record

La saison 2022/2023 restera déjà dans les annales du PGBaD avec un record d'adhésions. En effet, le club compte désormais 67 adhérents, dont 26 jeunes, et se trouve être le 3ème club du département après les clubs de Bourges (BaCB) et de Saint-Germain du Puy (BCSG).
L'attribution d'un 3ème créneau hebdomadaire par la mairie cette saison a permis d'étoffer notre offre de pratique, notamment à destination des jeunes de l'école de badminton dont le nombre a doublé. L'école est complète avec 24 jeunes et n'accepte plus de nouveaux.
L'année 2023 qui débute s'annonce remplie de défis pour le PGBaD avec l'organisation de la 2ème édition de son tournoi Bad In Plaimpied (BIP) les 29 et 30 avril prochains.
La saison dernière, plus de 120 joueurs s'étaient retrouvés au gymnase de Plaimpied-Givaudins et le club compte bien réitérer cette performance avec l'aide de tous ses bénévoles.
En attendant, c'est la reprise de janvier et nous accueillons encore quelques adultes sur nos créneaux.
Si le sport fait partie de vos bonnes résolutions 2023, venez découvrir le badminton sur nos créneaux le lundi de 18h à 20h et le vendredi de 19h45 à 22h.

Fête de la Saint-Blaise

Organisée par le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité

La fête de la Saint-Blaise, saint patron des agriculteurs, aura lieu le samedi 25 février.
Laurent Bessemoulin, bâtonnier 2020 transmettra le bâton
à Patrick Barnier, nouveau bâtonnier 2023.

- 18 h : messe à l'abbatiale suivie du défilé dans les rues en présence de la Givaudine,
- 19 h 15 : vin d'honneur à la salle des fêtes,
- 20 h 30 : repas dansant animé par l'orchestre Krystie Belle à la salle polyvalente.

NOUVELLES RÈGLES, NOUVEAUX OBJECTIFS !

À compter du 1er janvier 2023, Bourges Plus étend les consignes de tri des déchets acceptés dans le bac/sac jaunes pour recycler **l'ensemble des papiers et emballages.**

Concrètement, en plus des déchets habituels **(papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métal, bouteilles et flacons en plastique)** les emballages jusqu'alors non triés comme **les sachets / sacs plastiques, pots, barquettes, contenants en polystyrène, blisters...** sont à déposer dans le bac. Ces consignes valent également pour les colonnes d'apport volontaire de tri des résidences.

Elle s'appliquent à l'ensemble des communes de Bourges Plus, sans impact sur les plannings de collecte par secteur (le prestataire Suez a réadapté les tournées pour absorber le volume augmenté de 25 %, NDLR).

À NOTER

Si votre bac jaune est trop petit, il est possible de demander la taille au-dessus (livraison gratuite) au 0 800 897 730, par mail à service.environnement@agglo-bourges-plus.fr ou via le QR Code (ci-contre) pour télécharger le formulaire de demande.

Petit mémo récapitulatif, il est inutile de laver les déchets (pots, barquettes..), il suffit de bien les vider ; les contenants ne doivent pas être imbriqués (un pot de yaourt dans une barquette) mais peuvent être compactés ; on ne dépose pas les déchets dans un sac opaque.

Banque alimentaire

Un grand merci à vous parents, enfants et habitants de Plaimpied-Givaudins qui avez participé nombreux à la collecte nationale de la banque alimentaire.
Un grand merci également aux personnes qui ont pris part à l'organisation de cette collecte : les directrices et les enseignantes des écoles élémentaire et maternelle, le personnel de l'accueil périscolaire, Mme et M. Poiron responsables de la supérette « 8 à huit» et les membres de la commission du CCAS.
Nous avons réussi à collecter environ 77 kg de produits alimentaires qui seront distribués aux bénéficiaires de la banque alimentaire de Levet dont fait partie la commune de Plaimpied-Givaudins.

AGENDA

Vendredi 27 janvier :	vœux du maire à 18h30, salle polyvalente
Samedi 18 février :	fermeture de la mairie
Samedi 25 février :	fermeture de la mairie
Samedi 25 février :	fête de la Saint-Blaise
Mercredi 22 mars :	concert avec le groupe Maracuja dans le cadre des « Bibliothèques montent le Son » à 20h à la salle polyvalente